

# Une aide pour un grand chantier de voirie

Le conseil municipal de Seur s'est réuni le lundi 3 octobre à 19 h et a traité les dossiers suivants.

**Agence technique départementale (ATD).** Cet établissement public administratif a pour vocation d'apporter une aide en matière de conseils, d'expertise, de réglementation essentiellement pour des travaux de voirie et d'entretien du patrimoine routier. La municipalité envisage d'importants travaux de voirie dans le centre bourg pour 2024, adhérer à l'ATD 41 est une opportunité pour mener à bien ce chantier. L'ATD pourra aussi accompagner la municipalité dans la demande de subvention de la dotation de solidarité rurale. Le conseil municipal a désigné Richard Lauron comme représentant de la commune auprès de l'ATD. L'adhésion prendra effet au 1er janvier 2023 pour un coût annuel de 1 € par habitant.

**Garderie municipale.** Le tarif actuel de 2,40 € n'a pas augmenté depuis le 1er janvier 2019. Le conseil municipal propose une hausse de ce tarif unique à 2,50 € par jour de présence dès le 1er janvier 2023.

**Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron (SEBB).** Mme Brégeard, représentante de la commune auprès du SEBB, indique ainsi que le syndicat a lutté contre la prolifération de la jussie dans les cours d'eau, cette plante aquatique rampante limite l'écoulement des cours d'eau. Les propriétaires de terrain en bordure des cours d'eau et les communes peuvent faire appel au syndicat pour retirer les arbres tombés dans le Beuvron, moyennant facturation.

**Festivités locales.** Le goûter des aînés aura lieu le 19 novembre et l'arbre de Noël, pour les enfants de la commune, le 11 décembre.

**Éclairage de Noël.** La municipalité ne changera rien à ses habitudes, seuls la façade de la mairie et le grand sapin, sur la place, sont illuminés. Huit panneaux lumineux, accrochés aux poteaux électriques des rues principales complètent ce dispositif, en œuvre de début décembre jusqu'à la cérémonie des vœux.

**Inscription scolaire.** L'école maternelle de Chitenay organise des portes ouvertes le samedi 8 octobre de 9 h à 12 h et le mardi 11 octobre de 17 h 30 à 19 h 30.